



## **DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU CAMEROUN**

# **74<sup>EME</sup> SESSION DU COMITE EXECUTIF DU HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES**

**Genève, 09 au 13 octobre 2023**

Je voudrais d'emblée joindre ma voix à celle de mes prédécesseurs, pour vous féliciter, vous, Mme la présidente, pour la manière dont vous conduisez nos travaux.

Permettez-moi tout d'abord à l'entame de mon propos, et au nom de S.E.M. le Ministre des Relations Extérieures qui pour des contraintes de calendrier ne peut être ici, de vous exprimer, Monsieur le Haut-Commissaire ses vifs remerciements pour les excellentes relations de travail, que votre Organisation entretient avec le Cameroun et pour l'invitation de mon pays, à prendre part aux travaux de cette 74<sup>ème</sup> session du Comité Exécutif du HCR.

A cet égard, le Cameroun souscrit pleinement à la Déclaration faite par la République du Congo au nom du Groupe Africain.

### **Excellence mesdames et messieurs**

Le Cameroun à l'instar de la communauté internationale, est préoccupé par la prolifération de nombreux foyers de tensions de part le monde, notamment en zone Afrique. Les effets induits de ces confrontations meurtrières ont un impact réel sur la stabilité des populations. Dans le continent, le nombre de déplacements forcés augmentent au jour le jour et au gré des confrontations armées et des changements climatiques. Mon pays le Cameroun, n'en n'est pas épargné.

A cet égard, le Cameroun abrite à ce jour, près de cinq cent mille réfugiés, dont trois cent cinquante-deux mille (352.000) ressortissants centrafricains et cent dix-sept mille sept cent trente-huit (117.738)

originaires du Nigéria. Outre ces communautés majoritaires, l'Etat du Cameroun accueille près de trente mille (30.000) réfugiés d'autres nationalités à l'instar du Tchad, de la République Démocratique du Congo, du Rwanda, du Soudan, du Burundi. À ce registre, il convient d'ajouter les 9.000 demandeurs d'asiles. Relevons également que le Cameroun compte, aussi quelques milliers de réfugiés dans les pays voisins, plus précisément au Nigéria et au Tchad. Je voudrais signaler à cet égard que la normalisation des situations internes ayant provoqué leur départ, sont en cours de finalisation.

Ces statistiques illustrent de manière éloquente, la politique d'hospitalité, de protection et de non-refoulement développée par le Gouvernement, conformément aux principes de solidarité africaine et internationale et aux engagements internationaux et multiformes du Cameroun. C'est le lieu de souligner que la gouvernance du Cameroun en matière d'accueil de réfugiés en particulier, et de traitement des questions de déplacements forcés en général est en droite ligne des principes du Pacte Mondial sur les Réfugiés.

### **Excellences mesdames et messieurs,**

Comme vous le savez bien, l'encadrement des réfugiés engendre de défis multiples que doivent relever avec détermination et résilience la plupart de nos États aux économies fragiles. Cependant, la préservation de la dignité des réfugiés a toujours été de tout temps, un axe majeur des politiques publiques du Cameroun.

Pour être concret par rapport à cette posture d'hospitalité, le Cameroun n'a de cesse de développer des activités pertinentes dans ce sens

Le Gouvernement s'emploie ainsi avec le Haut-commissariat, à finaliser le processus d'identification des réfugiés qui consistera en la délivrance des cartes d'identité biométriques avec pour but de faciliter leur séjour et leur assimilation nationale.

Sur le même plan, soulignons l'implication déterminante de la Première Dame du Cameroun, avec l'appui des mouvements associatifs féminins dans l'encadrement des réfugiés.

En plus des actions susmentionnées, qui sont non exhaustives, mon pays, a depuis l'année dernière, a engagé quelques actions à fort impact pour améliorer davantage la vie des réfugiés.

- Au plan national, et dans le domaine de l'éducation, ce en droite ligne avec l'engagement pris dans le cadre du Forum Mondial, visant à garantir un accès égal et gratuit des enfants réfugiés aux services d'enseignement primaire. Le Gouvernement a commis deux institutions nationales compétentes pour atteindre cet objectif. Il s'agit du Programme d'Appui à la Réforme de l'Education au Cameroun (PAREC) ; et du Programme National de Développement Participatif (PNDP) qui centralise ses efforts dans la réalisation des infrastructures communautaires dédiés aux réfugiés (salle de classe, centres de santé, marchés, adductions d'eau et autre infrastructures, énergie solaire, ...)

- Le 25 novembre 2022, s'est tenue la première session du Dialogue semestriel multi-acteurs relatif à la gestion des réfugiés au Cameroun, avec le Bureau Régional du Haut-Commissariat c'était en présence de nombreux autres partenaires impliqués dans l'encadrement des réfugiés au Cameroun ; les deuxièmes assises se tiendront en novembre 2023. Ce dialogue constitue un espace d'échange régulier et constant qui permet de consolider d'avantage les droits des réfugiés.
- Dans le même ordre d'idées, et pour garantir leur inclusion dans les systèmes économiques locaux, le Gouvernement a conduit une campagne de sensibilisation en direction des réfugiés hébergés dans les mairies.
- Le Gouvernement a poursuivi ses efforts en vue d'améliorer l'inclusion et l'accès des populations réfugiées aux services sociaux de base.
- Toutes ses actions ont amené le Gouvernement à tenir une Consultation nationale, tout récemment en septembre 2023 en vue d'évaluer le niveau d'implémentation des engagements pris par notre pays lors du Premier Forum sur les Réfugiés en décembre 2019.

*Pour compléter ces efforts nationaux,* le Cameroun poursuit au plan bilatéral des négociations avec la République du Tchad et la République Fédérale du Nigéria, en vue de finaliser les Accords tripartites relatifs au rapatriement des réfugiés camerounais comme indiqué plus haut.

Après avoir accueilli la Conférence Ministérielle Régionale sur les solutions dans le cadre des déplacements forcés liés à la crise centrafricaine, en avril 2022 ; conférence dont Monsieur le Haut-Commissaire nous a fait l'honneur d'assister personnellement, le Cameroun entend poursuivre dans la même dynamique lors des travaux prévus à Bangui le 30 et 31 octobre 2023 ces engagements visant à mettre en œuvre efficacement les principes du Pacte Mondial sur les Réfugiés (PMR).

Mon pays estime que nous devons travailler avec le HCR et les Etats à garantir et à faciliter le retour des réfugiés dans leur pays d'origine. Seulement, nous demeurons anxieux sur les restrictions budgétaires qui provoquent la suspension de nombreux programmes et freinent ainsi l'atteinte de cet objectif. Qu'il me soit permis Monsieur le Haut-Commissaire de plaider fortement en faveur du renforcement du bureau HCR Cameroun.

Seul un partage conséquent des charges et des responsabilités liées à la présence des réfugiés dans les pays hôtes, permettra une avancée significative d'une réponse globale conformément au Pacte Mondial sur les Réfugiés.

Aussi, le Cameroun reste-t-il ouvert aux partenariats diversifiés et constructifs en vue d'une atteinte pleine et effective des objectifs tel que plaide notre organisation.

**Monsieur le Haut-Commissaire,**

**Mesdames et Messieurs,**

**Mme la présidente,**

Comme l'ont souligné les autres membres de mon groupe, permettez-moi d'insister et d'appeler l'attention de l'Assemblée sur la nécessité de respecter strictement nos règles et procédures qui font la force des organisations dignes de ce nom.

**MERCI POUR VOTRE AIMABLE ATTENTION. /-**